

COMMUNIQUÉS
POLITIQUES

TRAMELAN

Et la parité en politique?

Quelle est la présence des femmes dans les instances communales? Le Groupe Débat a régulièrement relancé la question durant cette législature. Il a, par exemple, rendu hommage aux «pionnières» en politique dans notre village: en 1971, trois femmes étaient élues pour la première fois au Conseil général.

Qu'en est-il 50 ans plus tard? Le Conseil général tramelot compte actuellement... cinq femmes sur 37 sièges. Oui, cinq seulement, soit un pourcentage de 13,5%! En 2022, ce n'est plus tenable. Alors que faire? L'an passé, le Groupe Débat a proposé de créer une commission pour l'égalité hommes-femmes: elle a été refusée par le Conseil général... à une voix près.

Aujourd'hui, à l'heure des élections, le Groupe Débat a choisi de joindre le geste à la parole: pour la première fois à Tramelan, une liste paritaire avec autant de femmes que d'hommes est proposée aux électeurs et électrices. Un signe fort – qui devrait en réalité aller de soi?

Le Groupe Débat vient par ailleurs de déposer une proposition pour concilier vie de famille et engagement politique, pour que les jeunes mamans et papas puissent siéger. Tout comme il est à l'origine de la campagne «Pour l'avenir de Tramelan, je m'engage!». Un groupe ouvert, foisonnant d'idées – et qui essaie de les assumer.

Sa liste égalitaire influence aussi la vision de Débat pour la législature à venir: de la redynamisation de la Violette et de la cour d'école à la valorisation du patrimoine agricole, de la plantation de haies comestibles à l'efficacité énergétique locale, en passant par un état des lieux associatif et commercial ou le développement culturel... Osons explorer de nouvelles pistes pour le village!

Groupe Débat, Tramelan

Quelle est la réalité
financière de Tramelan?

Dans quelques jours, les électrices et électeurs tramelots devront faire le choix de leur nouveau maire. Le maire est en charge de la police et des finances communales. A la tête de ce dicastère, le maire sortant se vante de finances en bonne situation. Mais est-ce bien la réalité?

Dans une commune, les principales ressources proviennent des impôts et des taxes. Les impôts concernent le revenu et la fortune, et sont payés selon une échelle qui fait que les hauts revenus et les grandes fortunes paient plus que les petits salaires. Les taxes sont payées par toutes et tous, indépendamment du revenu. Des taxes sont prélevées pour l'eau, l'électricité, les déchets.

Prenons, par exemple, les taxes liées à l'eau. Depuis 2014, les taxes de consommation d'eau ont augmenté de plus de 25%, passant de 3,25 fr./m³ à 4,10 fr./m³, et les taxes et émoluments d'utilisation, liées aux unités locatives, ont augmenté de 27%, passant de 32,50 fr. à 44,50 fr. par unité locative. Cette augmentation a été rendue possible en modifiant la clé de répartition entre les montants à charge de l'impôt et ceux à charge des taxes, donc une question essentiellement comptable.

A la fin, ce sont les locataires et les propriétaires de logements ou de maisons individuelles qui ont vu le prix réel au m³ passer de 8 fr. à 13 fr. Cela a permis d'éviter d'augmenter les impôts, ce qui aurait défavorisé les plus grandes fortunes. Autrement dit, la politique financière menée ces dernières années a permis de ne pas augmenter la pression fiscale sur les grands revenus, en transférant les charges sur les propriétaires et les locataires. Comme cela a été dit en introduction, les finances communales sont de la responsabilité du maire, ses choix ont bien une influence prépondérante sur le pouvoir d'achat des bas revenus.

Jusqu'au 27 novembre, nous avons la possibilité de donner un nouvel élan à la cité tramelote. Un homme, Hervé Gullotti, dont les compétences et l'engagement pour notre village sont reconnus loin à la ronde, se met à disposition pour Tramelan et ses habitants. Sur les listes du Parti socialiste, Hervé Gullotti est entouré au Conseil municipal et au Conseil général, de citoyennes et citoyens prêts à mettre leur temps au service de la justice sociale et d'une meilleure mobilité, pour que Tramelan assure sa transition vers un développement durable.

Je recommande avec force le choix d'un nouvel élan, en glissant dans vos enveloppes le nom d'Hervé Gullotti et les listes No 2 du Parti socialiste.

Pascal Gagnebin, Tramelan

L'activité du PLR tramelot
passée au crible fin

Une des priorités des PLR tramelots est la mobilité douce, pourtant a priori pas un sujet de prédilection du parti des routes. Pourquoi pas, j'en suis ravi, mais je doute qu'aller à vélo à l'Hôtel-de-ville soit suffisant pour soutenir le propos. Mais ce n'est pas la première fois que le PLR tramelot nous surprend. Pour rappel, dans une pleine page du Journal du Jura du 3 mai 2018, le candidat à un second mandat l'affirmait haut et fort, «le deuxième sera le dernier». Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent» disait un certain politicien français.

Alors que le PS est le seul parti à avoir un candidat déclaré à la mairie, l'élus PLR change de cap et se lance malgré tout dans la course. Soit, on ne peut pas se plaindre, dans une démocratie, d'avoir le choix! Alors, faisons le bilan de la dernière législature pour voir la ligne politique du parti qui veut en remettre une troisième couche. Rien de plus simple, tous les procès-verbaux des séances du Conseil général de Tramelan sont en ligne sur le site de la commune.

Au 31 décembre 2021, soit après 13 séances du Conseil général, le PLR a déposé deux interpellations, deux motions et posé une petite question. C'est maigre comme activité politique, alors regardons le contenu de ces objets déposés par le parti qui est «avec nous, pour vous» et «qui tient ses engagements». Leur première action politique arrive enfin le 23 septembre 2019 pour demander la mise à disposition de vaisselle réutilisable à la loge des Reussilles. Ça ne mange pas de pain! Assoupiés 14 mois durant, le PLR revient en force ce 16 novembre 2020 avec une interpellation qui demande la création de deux places de stationnement permanentes pour camping-cars. «Avec nous, pour vous», je vous dis! Le même jour (!), la motion «Zones industrielles et artisanales», après discussion au

Conseil général, est transformée en postulat et directement classée.

Le 28 juin 2021, le PLR accouche de sa deuxième motion, ou de sa première plutôt, qui vise à retravailler le règlement des commissions permanentes. Celle-ci est balayée à la séance suivante. La petite question posée le même jour nous rappelle que le PLR est bien à 100% présent aux séances du Conseil général. Vous en conviendrez, faire acte de présence ne veut pas dire que vous faites le job, la preuve. Et? Et c'est tout. Voilà l'activité politique en trois ans du parti «qui tient ses engagements».

Il est vrai que le dernier venu en fraction PLR a déposé trois interpellations dans l'année écoulée, ce qui fera plus que doubler le nombre des interpellations déposées en trois ans par le parti. L'UDC et Débat ont fait cosigner le PLR à leur motion respective lors de la séance de septembre, ce qui améliore un brin le bilan des libéraux.

On peut être en manque d'idée ou en crise, certes, mais en l'absence d'activité et de ligne politique, vouloir placer un candidat à la mairie par les temps qui courent et les défis qui s'annoncent, c'est comme vouloir mettre le capitaine Schettino sur un bateau en pleine tempête avec un équipage qui ne sait pas ce qu'il peut faire... C'est périlleux. Alors, il est temps de placer à la tête de la Commune quelqu'un capable de prendre des décisions, et qui a pour l'étayer une équipe avec une ligne et une activité politique. Osons, Tramelan, un nouvel élan pour la commune! Votez liste 2 et votez pour Hervé Gullotti à la mairie.

Vincent Vaucher, Tramelan

Débat et Hervé Gullotti
bien avant les autres

La population de Tramelan sera appelée aux urnes fin novembre pour élire les personnes qui vont faire des choix, faire des propositions, surtout investir beaucoup de leur temps et de leur énergie au service de notre commune. De la motivation, des compétences, de l'intelligence, de l'humilité, voilà ce qu'il faudra à nos élus. Les membres du Groupe Débat, avec sa liste riche et variée, remplissent ces conditions. Les compétences et les connaissances du Conseil général et du Conseil municipal, avec Saralina Thiévent et Mathieu Chaigat, seront accrues en soutenant et en votant pour le Groupe Débat.

Hervé Gullotti possède également ses qualités, il est proche des gens, possède un réseau qui va bien au-delà de notre commune, il ne ménage pas ses efforts devant un obstacle ou une situation difficile. Il a géré le parlement bernois, avec toutes ses surprises, ses imprévus et ses variétés d'opinions, de main de maître, avec tact, humour et bienveillance lors de son année de présidence au Grand Conseil et a su faire l'unanimité dans les murs du «Rathaus» ainsi qu'à l'extérieur. Il fera un très bon maire pour la Commune de Tramelan.

Moussia de Watteville, Tramelan

MOUTIER

En fait, pourquoi
«Moutier à venir»?

Sans notre mouvement, la moitié au moins des citoyens de Moutier ne serait plus du tout représentée au Conseil de ville, ni, par conséquent dans ses commissions. Notre seul élu y fait un travail remarquable, mais, comme l'hirondelle, il ne fait pas le

printemps alors que s'annonce déjà un hiver politique glacial.

Désormais, pour nous, un seul leitmotiv: «Moutier d'abord, Moutier surtout!» Ce devrait être également le seul souci des autorités à élire. Deux plans d'action s'imposent à nos yeux: obtenir du Jura qu'il respecte tous ses engagements à notre égard et rétablir une situation financière désastreuse, héritage d'une politique municipale irresponsable.

Pour y parvenir, il s'agira d'abord de fixer rationnellement et de respecter des priorités. Il faudra mettre fin à la création de postes dont l'utilité et le coût ne seront pas objectivement justifiés. Il faudra donner la préférence aux compétences et à la formation plutôt qu'aux opinions politiques, à l'efficacité plutôt qu'à l'esprit de clan. Il faudra éviter d'externaliser des tâches et des missions rentrant dans les attributions des services en place. Nous entendons y veiller.

Nous veillerons aussi à ce que l'avenir soit celui de notre ville avant celui d'un canton. Dans cette perspective, nous déclarons déjà notre opposition au cercle électoral unique que certains lobbies prônent pour le Jura. On nous promettait d'être «Jurassiens un jour, Prévôtois toujours». Seul un cercle électoral pérenne pour la ville garantirait le respect de notre identité prévôtoise.

Aucun des partis concurrents n'a vraiment renouvelé son «personnel» – même sempiternelles candidatures. Ils ne pourraient ainsi pas non plus renouveler leurs idées définitivement bétonnées dans le séparatisme et la bernophobie, ce serait aller contre leur nature profonde. Nous sommes en fait la seule force à mettre Moutier et ses intérêts propres au centre de ses objectifs politiques. Nous n'aimons pas seulement notre ville, nous la respectons et la ferons respecter.

Moutier à venir

Une jeunesse motivée
et enthousiaste

Il nous semble que le Conseil de ville est parfois apparu bien inactif à l'égard des crises – énergétique, sociale et écologique – auxquelles nous faisons face. Vu ce constat regrettable, nous présentons notre candidature au Conseil de Ville afin de mettre notre dynamisme au service de l'ensemble de la population prévôtoise, de ses besoins et de ses demandes.

Durant son court mandat, Léonard Paget a mis toute son énergie pour défendre nos valeurs et a pris sa tâche avec sérieux et passion. Avec huit interventions de divers types depuis mars, il a notamment agi sur des sujets importants comme l'écologie ou la question sociale, avec entre autres une motion pour mettre fin à la taille excessive des arbres en ville de Moutier ainsi qu'avec son interpellation du 4 juillet sur les salaires des employés communaux. Dans cette dernière, il a fait part de son inquiétude face au risque qu'une partie de notre population se voit être laissée de côté face à la crise économique et au danger de la précarité. Il demande si la possibilité existe que les salaires versés par la Commune soient augmentés afin de correspondre à la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation, ceci pour répondre aux craintes de la population à ce sujet. Soulever cette question nous paraît essentiel et absolument indispensable dans le contexte actuel, même si l'interpellation du 4 juillet dernier n'aboutit pas.

Nous nous posons la question: si Léonard Paget n'avait pas été élu lors du scrutin libre de février dernier, ce débat aurait-il été amené? Ou les employés communaux auraient-ils été laissés à leur sort sans rien dire? Il semble que nos représentants se permettent de se montrer passifs sur des problèmes relativement graves auxquels les Prévôtois font face. Quel Conseil de ville voulons-nous pour la prochaine législature? En cas d'élection, nous ferons tout ce qui est notre pouvoir pour répondre aux attentes de nos citoyens et soulever les questions importantes aux yeux de la population. Nous espérons que les Prévôtoises et Prévôtois nous accorderont leur confiance pour la prochaine législature.

Léonard Paget, conseiller de ville, et Aitor Meyer, candidats au Conseil de ville, Jeunes progressistes, Moutier

RECONVILIER

Des candidats UDC
portés sur l'avenir

L'UDC fait partie des valeurs sûres de la Municipalité de Reconvilier et elle a toujours œuvré en faveur des intérêts de cette dernière. L'évolution de ces dernières années a été l'ajout d'une volonté d'être tourné vers des énergies renouvelables, une collaboration plus accrue avec les communes voisines et entretenir nos infrastructures scolaires, administratives, ainsi que sportives, en garantissant des investissements réguliers dédiés à l'entretien des bâtiments publics.

La perspective de la prochaine législature sous l'égide d'un maire réélu pour une nouvelle période offre une garantie de continuité et à ce titre les deux candidats sortants, Yves Röthlisberger et Marc Voiblet, seraient également les garants d'une pérennité de nos institutions politiques. Fort du constat de la volonté de continuer sur la même lancée et de pouvoir offrir en sus une alternative citoyenne, de genre et d'âge, l'UDC a trouvé de nouvelles ressources, de nouvelles forces, pour prolonger la dynamique positive de la Municipalité de Reconvilier. En la personne de Françoise Balli et d'Etienne Gafner, l'UDC de Reconvilier complète sa liste de candidats et assure aux électeurs un choix de compétences, un choix d'expérience et en plus de cela, un choix citoyen.

L'UDC de Reconvilier souhaite également s'investir pour les citoyens actuels et planifier le potentiel développement urbanistique futur, par l'édition d'un programme de législature qui tiendra compte de la nouvelle offre cantonale, des terrains à bâtir et des projets déjà en cours. Il est bien loin le temps où Reconvilier plongeait à la dernière place d'un classement futile, mais au combien stimulant pour les autorités.

Aujourd'hui, le constat est assez clair, en une législature, le Conseil municipal uni dans une même optique a réussi à obtenir un soutien financier complet pour la dépollution de ses sols, ainsi que la garantie de voir un bâtiment être construit pour le nouveau pôle Justice et Police du Jura bernois. C'est aussi, à force de négociations et de volontés, des terrains à bâtir vendus, ainsi que d'autres achetés, pour continuer à maîtriser l'essor urbanistique.

Pour une commune forte au cœur du Jura bernois, pour une vision citoyenne et tournée vers l'avenir, pour ancrer des objectifs écologiques dans le développement des infrastructures communales, votez UDC!

Marc Voiblet, comité UDC, Reconvilier